

# RÈGLEMENT GÉNÉRAL

## POURSUITE TEMPORELLE

### Chasse au trésor 2024 Escape Time

#### Article 1 – Organisateur

L'organisateur du concours – et dénommé ci-après « Organisateur » – est Escape Time SAS, réseau national d'établissements d'Escape Game, dont le siège social est situé 298 Boulevard Charles de Gaulle 37540 Saint Cyr sur Loire et le numéro SIREN est 815 378 005.

#### Article 2 – Généralités

L'Organisateur gère plusieurs comptes sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram sur lesquels il peut être amené à organiser des jeux concours gratuits et sans obligation d'achat visant à faire gagner des lots aux participants (ci-après « Jeu(x) »).

Ces jeux seront mis en ligne pour une durée limitée et annoncés par l'Organisateur par un post sur la Page Escape Time Tours et les pages des franchises du réseau Escape Time du réseau social concerné invitant le joueur à participer (ci-après « l'Annonce »).

**Poursuite temporelle**, la Chasse au trésor 2024 Escape Time, est régie par le présent règlement général (ci-après « Règlement ») qui en fixe les règles, ainsi que par les conditions particulières figurant au bas du Règlement (ci-après « Conditions Particulières ») qui fixent notamment l'adresse des comptes concernées, la mécanique de participation au jeu, ainsi que les dates de l'opération, nombre de gagnants et dotations du jeu.

Le Règlement Général est applicable à compter du 01 Mars 2024 et est disponible sur le site [escapetime.fr](https://escapetime.fr) (ci-après le « Site »), à l'adresse <https://escapetime.fr/contenus/poursuite-temporelle-chasse-au-tresor-2024.html>

**Poursuite temporelle**, la Chasse au trésor 2024 Escape Time, n'est pas associée, gérée, soutenue ou sponsorisée par Facebook et/ou Instagram.

## **Article 3 – Modalités de participation**

### **3.1 Généralités :**

**Poursuite temporelle**, la Chasse au trésor 2024 Escape Time, est ouverte à toute personne physique majeure, ou mineure (avec autorisation des ou du titulaire(s) de l'autorité parentale), domiciliée en France.

Le personnel Organisateur ayant collaboré à son organisation ou à sa réalisation, ainsi que les membres du réseau de franchises Escape Time ne sont pas autorisés à y participer.

La participation à la Chasse au trésor 2024 Escape Time implique :

- de bénéficier d'un compte sur le réseau social concerné
- d'accepter les conditions d'utilisation imposées par le réseau social concerné
- que l'Organisateur est et reste tiers à ces réseaux sociaux
- d'avoir pris connaissance et d'accepter le Règlement général et les Conditions Particulières du jeu, publiés sur le site (un lien vers le Règlement général et les Conditions Particulières sera mis en place sur chaque annonce du jeu)
- de respecter les mécaniques décrites ci-après en fonction du type de jeux concernés

### **3.2 Mécaniques de jeu :**

L'Organisateur publie l'Annonce de **Poursuite temporelle**, la Chasse au trésor 2024 Escape Time, sur les pages Escape Time des réseaux sociaux concernés.

A partir de l'Annonce, le joueur est invité à résoudre des énigmes (à raison d'une énigme par mois) afin d'obtenir des éléments clés qui l'aideront à atteindre le trésor : une date, un lieu, une heure, un mot de passe et un code.

## **Article 4 – Modalités de désignation des gagnants**

Le gagnant sera le premier joueur à ouvrir la mallette contenant le trésor. S'il y a d'autres joueurs présents, ils obtiendront des lots de consolation définis dans les dotations (voir ci-après « Conditions Particulières »).

## **Article 5 – Lots**

Les lots sont par principe strictement personnels et ne sont pas cessibles. Ils ne pourront pas donner lieu, de la part des gagnants, à une quelconque contestation, ni à la remise de leur contre-valeur en espèces, ni à leur

remplacement ou échange pour quelque raison que ce soit, notamment en cas de perte ou de vol.

L'Organisateur se réserve le droit de remplacer les lots par des lots de nature et de valeur équivalente, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignaient, sans engager sa responsabilité de ce fait.

## **Article 6 – Information des gagnants**

Les participants seront informés de leur défaite ou victoire en direct, lorsqu'ils se rendront sur place pour obtenir le trésor. Des lots de consolation sont prévus pour les participants s'étant déplacés jusqu'au point de rendez-vous mais ayant été devancés par d'autres joueurs, dans la limite de se faire connaître dans l'heure suivant l'horaire de rendez-vous et de pouvoir donner les réponses correctes pour chaque énigme au personnel d'Escape Time présent sur place.

Les participants acceptent que leurs prénoms et visages soient diffusés dans le cadre d'une vidéo rétrospective de **Poursuite temporelle**, la Chasse au trésor 2024 Escape Time, qui sera publiée avant la fin de l'année 2024 sur les réseaux sociaux et éventuellement sur le site internet [www.escapetime.fr](http://www.escapetime.fr). La clôture de la chasse au trésor sera, dans ce but, filmée en continu afin de pouvoir réaliser, à la suite de l'événement final, un reportage vidéo.

## **Article 7 – Traitement des données personnelles**

L'Organisateur ne récupérera aucune donnée personnelle puisque la Chasse au trésor 2024 Escape Time, sera réalisée en autonomie, au bon vouloir de chaque participant. Il n'est pas nécessaire pour l'Organisateur de connaître l'identité des participants, mis à part le prénom des participants qui iront jusqu'au bout de la Chasse au trésor 2024 Escape Time et seront donc présents lors de la découverte du trésor.

## **Article 8 – Responsabilité**

L'Organisateur ne sera pas responsable en cas de problèmes de connexion, de problèmes de matériel ou logiciel, de perturbations extérieures à l'Organisateur qui pourraient affecter le bon déroulement de **Poursuite temporelle**, la Chasse au trésor 2024 Escape Time. Notamment l'Organisateur n'offre aucune garantie en lien avec les réseaux sociaux.

L'Organisateur se réserve le droit d'interrompre, de reporter, de modifier, d'écourter, de prolonger ou d'annuler la Chasse au trésor 2024 Escape Time, si les circonstances l'exigent (notamment si le bon déroulement administratif et technique de la Chasse au trésor est perturbé par toute cause échappant à l'Organisateur). Sa responsabilité ne pourra être engagée de ce fait.

L'Organisateur décline toute responsabilité pour tous les incidents et accidents qui pourraient arriver aux participants durant leurs recherches ou trajets pour se rendre au point de rendez-vous final de **Poursuite temporelle**, la Chasse au trésor 2024 Escape Time.

## **Article 9 – Application du règlement**

La participation à **Poursuite temporelle**, la Chasse au trésor 2024 Escape Time, implique l'acceptation entière et sans réserve du Règlement Général et des Conditions Particulières.

Il ne sera répondu à aucune demande orale ou téléphonique concernant l'interprétation ou l'application du Règlement Général et des Conditions Particulières.

Toute interprétation litigieuse du Règlement et des Conditions Particulières, ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés souverainement par l'Organisateur.

Le déroulement de la Chasse au trésor 2024 Escape Time, et l'interprétation du Règlement et des Conditions Particulières sont soumis au droit français.

Toute fraude ou non-respect du Règlement et/ou des Conditions Particulières pourra donner lieu à l'exclusion de la Chasse au trésor 2024 Escape Time de son auteur, l'Organisateur se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

## **Article 10 – Prise en charge des frais de participation**

Aucun frais engendré par la participation à **Poursuite temporelle**, la Chasse au trésor 2024 Escape Time, ne pourra être éligible à une quelconque participation financière ou remboursement de la part de l'Organisateur. La participation à cette Chasse au trésor 2024 Escape Time se faisant sur la base du volontariat, les participants s'engagent à assumer les frais qui seraient associés à leurs recherches et éventuels déplacements.

## **Article 11 – Mise à disposition du règlement**

Le Règlement Général et les Conditions particulières de **Poursuite temporelle**, la Chasse au trésor 2024 Escape Time, sont gratuitement accessibles à cette adresse :<https://escapetime.fr/contenus/poursuite-temporelle-chasse-au-tresor-2024.html>

Aucun envoi papier ne sera effectué par l'Organisateur.

# Conditions particulières

(Renvoient au, et complètent le Règlement)

## Conditions particulières de la Chasse au trésor Escape Time

**Contexte** : **Poursuite temporelle**, la Chasse au trésor 2024 Escape Time, est organisée dans le cadre d'un divertissement proposant diverses énigmes dans le but de faire connaître la marque Escape Time et ses activités d'Escape Game au grand public.

**Adresse du jeu** : **Poursuite temporelle**, la Chasse au trésor 2024 Escape Time, est accessible sur le compte Facebook **Escape Time Tours** et sur le compte Instagram **@escapetimetours**. Elle sera relayée sur les comptes Facebook et Instagram de toutes les franchises de la marque Escape Time (villes de : Angers, Angoulême, Chartres, Dinan, Laval, Le Mans, Lille, Montauban, Orléans, Paris-Saclay, Plaisir les Clayes, Saint Mard, Sancy, Strasbourg, Vendôme) ainsi que sur la page Facebook de **Vincent Lenoir – Agent Alpha** (personnage emblématique de l'univers d'Escape Time).

**Durée** : **Poursuite temporelle**, la Chasse au trésor Escape Time aura lieu en 2024 uniquement et débutera en Mars 2024.

**Lieu** : France métropolitaine.

## Mécaniques du Jeu

Les joueurs sont invités à (conditions cumulatives) :

- Résoudre 5 énigmes qui paraîtront sur les réseaux sociaux (une énigme par mois) afin d'obtenir une date, une heure, un lieu, un mot de passe et un code à 3 chiffres
- Une fois qu'ils auront résolus les différentes énigmes, les participants devront se rendre sur place (aux lieu, date et heure qu'ils auront trouvé) afin de rencontrer un Agent Escape Time porteur d'une mallette
- Lors de leur arrivée, ils devront toucher l'Agent sur le bras puis lui délivrer à l'oral le mot de passe qu'ils auront trouvé via une énigme, si le mot de passe est correct, l'Agent leur remettra la mallette contenant le Trésor

- Un chronomètre de 60 secondes s'enclenchera alors et les joueurs devront réussir à ouvrir la mallette à l'aide du code à 3 chiffres découvert grâce à une énigme
- Si le joueur entre le bon code dans le temps imparti, il gagne le Trésor contenu dans la mallette. En cas d'échec (mauvais code) ou si le délai de 60 secondes est dépassé, le joueur devra arrêter toute manipulation de la mallette, la rendre à son propriétaire (l'Agent Escape Time) et patienter a minima 10 minutes avant de pouvoir refaire une tentative.

Si d'autres joueurs sont présents, ils pourront à leur tour tenter d'ouvrir la mallette en respectant l'adage du « premier arrivé, premier servi ». Une file d'attente (avec distribution de tickets numérotés) devra être formée en respectant l'ordre d'arrivée des joueurs sur place en cas d'un grand nombre de participants.

Dans le cas où le premier joueur ayant tenté sa chance n'ait pas réussi à ouvrir la mallette et que d'autres joueurs soient arrivés dans l'entrefaite, le premier joueur devra se rendre à la fin de la file d'attente pour espérer tenter sa chance à nouveau (même si le temps d'attente devient alors supérieur à 10 minutes).

### **Dotation et valeur de la dotation :**

- Le premier joueur qui réussira à ouvrir la mallette obtiendra le Trésor : 1000€ en billets factices. Un virement bancaire de **1 000 € TTC** sera organisé vers le compte bancaire du gagnant immédiatement (en cas de difficultés techniques ou de contre-temps sur place, le virement sera organisé dans un délai maximum de 72h).
- Les 10 personnes suivantes gagneront chacune 4 places pour une session d'Escape Game, utilisables dans n'importe quelle agence du réseau Escape Time d'une valeur de 112 € TTC (4 x 28 € TTC). (places valables 1 an à compter de la date du gain et remises en main propre)
- Les 10 personnes suivantes gagneront chacune un Escape book Mission Alpha (livre-jeu de 2 à 6 personnes) d'une valeur de 16,50 € TTC, remis en main propre.

Valeur totale de la dotation de **Poursuite temporelle**, la Chasse au trésor 2024 Escape Time : **2 285 € TTC**.